

tenue sous la présidence de Monsieur FABRE, assisté(e)
de Madame BRUNEAU et Monsieur GAROT, Conseillers
En présence de Monsieur LEMEE, Rapporteur public
Madame NICODEME, Greffière

09 heures 45

01)	DOSSIER N° 2306875	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du Préfet du Nord en date du 30 mai 2023 portant retrait d'une carte de résident « longue durée UE ». Nationalité : gabonaise et nigériane.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2306877	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du Préfet du Nord en date du 30 mai 2023 portant rejet de demande de renouvellement d'un titre de séjour « vie privée et familiale ». Nationalité : burundaise.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2501079	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Conteste la décision du préfet du Nord du 2 février 2025 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité algérienne.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

09 heures 45

04)	DOSSIER N° 2501495	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord en date du 15 janvier 2025 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité Afghan.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître LEQUIEN Emmanuelle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2502779	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 21 février 2025 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, et fixant le pays de destination. Nationalité : marocaine	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître BADAOUÏ-ARIB Nassima
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
06)	DOSSIER N° 2503204	RAPPORTEUSE: Madame Marjorie BRUNEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 10 décembre 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de destination.Nationalité géorgienne.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 45

07)	DOSSIER N° 2503207	RAPPORTEURE: Madame Marjorie BRUNEAU
-----	--------------------	--------------------------------------

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 10 décembre 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, et fixant le pays de destination. Nationalité géorgienne.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

08)	DOSSIER N° 2503220	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 3 mars 2025 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant trois ans. Nationalité algérienne.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LANCIEN Delphine
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

09)	DOSSIER N° 2503303	RAPPORTEURE: Madame Marjorie BRUNEAU
-----	--------------------	--------------------------------------

Titre de l'affaire Recours en annulation contre un arrêté du préfet du Nord en date du 03/04/2025 en tant qu'il porte obligation de quitter le territoire français, refuse l'octroi d'un délai de départ volontaire, fixe le pays de destination de la mesure d'éloignement et porte interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an. Nationalité marocaine.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître ZAMBO MVENG Jean-Claude
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

09 heures 45

10)	DOSSIER N° 2503869	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 19 mars 2025 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LAPORTE Sylvie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
11)	DOSSIER N° 2504077	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 5 novembre 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant deux ans. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LAAZAOUI Meftah (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
12)	DOSSIER N° 2504078	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 25 mars 2025 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LEFEBVRE Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 45

13)	DOSSIER N° 2505484	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du préfet du Pas-de-Calais du 5 mai 2025 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un delai de trente jours. Nationalité algérienne.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MEZINE Nafa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

Arrêté le 10/10/2025
Le président du tribunal